



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

Réaménagement du parc Jean-Guy Fournier

La municipalité de Sainte-Croix demande des soumissions pour des travaux de réaménagement de son parc Jean-Guy Fournier. Les travaux consistent notamment à la relocalisation de certains équipements, l'aménagement de dalles de béton pour le mobilier urbain, l'aménagement de nouveaux sentiers/pistes cyclables asphaltés, l'aménagement d'une scène extérieure permanente couverte incluant l'électricité requise pour la tenue d'évènements, l'aménagement d'un terrain de pétanque muni d'un préau avec éclairage, l'aménagement de deux terrains de palets (shuffleboard), la réparation du terrain et la plantation d'arbres.

Le présent appel d'offres est une reprise de l'appel d'offres en raison de problèmes lors du dépôt de l'appel d'offres précédent. Les soumissions n'ont pas été ouvertes.

Les documents de soumission ainsi que tous les renseignements peuvent être obtenus dès le 19 juin 2024 sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse internet suivante : www.seao.ca.

Les soumissions doivent être présentées par voie électronique via le système d'appel d'offres SEAO. Les soumissions seront ouvertes publiquement au bureau municipal de la municipalité de Sainte-Croix, situé au 6310 rue Principale à Sainte-Croix à 11 h 00, heure locale, le 4 juillet 2024. La municipalité de Sainte-Croix ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve également le droit de retrancher, à sa convenance, certaines parties du contrat. De plus, l'octroi du contrat par la municipalité de Sainte-Croix est conditionnel à la réception de la confirmation du règlement d'emprunt.

Le 19 juin 2024

Monsieur Francis Matte, directeur général